



Le géniteur de ma fille revient

Par **Kalyth**, le **29/05/2009** à **19:33**

Bonjour,
Je vais essayer de vous expliquer au plus brièvement ma situation :
A 16 ans je tombe amoureuse d'un garçon, il habite paris, moi annecy, ma famille, mes amis ne l'aiment pas. Au bout de 4 mois je tombe enceinte, mon père veut que j'avorte, la mère de ce garçon et lui même me convainquent de garder le bébé.
A 5 mois de grossesse, je décidai de le quitter.
Pendant les 3 années qui ont suivi j'ai été en couple avec un garçon qui s'est bien occupé de ma fille et de moi. Puis nous nous sommes séparés. Depuis 4 ans, je suis en couple avec un homme, nous avons acheté un appartement, fait un deuxième enfant, et il a reconnu ma grande fille, dont il n'est pas le géniteur.
Pendant 7 ans, j'ai envoyé des mails, des photos, au géniteur de ma fille, afin qu'il sache qu'elle existe, ce qu'elle devient etc, il n'y a jamais montré aucun intérêt.
Aujourd'hui, il m'envoie un mail, il veut un test de paternité (je suis d'accord) et commencer à tisser des liens avec ma fille, ce pour quoi je suis d'accord aussi.
Je ne veux pas qu'il ait la "garde" (je sais que ce n'est pas le terme approprié mais ma mémoire fait défaut) de ma fille, à l'époque il était assez violent, jamais envers moi, mais il donnait tout le temps des coups dans les murs, ce qui m'a fait fuir car je pensais qu'un jour ce serait moi ou le bébé qu'il aurait tapé. Est-il possible de demander une expertise psychiatrique, de ne pas le laisser seul avec ma fille ?
Mon conjoint, considérant ma fille comme la sienne aussi, peut-il l'adopter afin qu'elle ne nous soit pas "enlevée" ?
Merci d'avance !